



Lyon le 10 novembre 2017

Monsieur le président,

A l'ordre du jour de ce CTL, figure une fiche sur la fusion des RAN de Meyzieu et Lyon pour les personnels informaticiens. Nous désapprouvons la présence de cette fiche, alors que le sujet n'est pas entériné au niveau national. Nous demandons son retrait, et nous vous demandons à l'avenir de ne pas anticiper les régressions proposées par la Direction Générale, dont les conséquences sont désastreuses pour les agents.

Quant au message du Directeur Général visant à présenter les modifications des règles de mutation comme une avancée, alors que ce n'est que pour palier les problèmes dus aux pénuries, résultant des suppressions massives d'emplois, nous considérons que c'est une attaque contre les droits et garanties des agents.

Dans ce même message, il est présenté comme un progrès de décider des mutations dans les instances de dialogue social local. Les différentes instances ne servent qu'à entériner les décisions déjà prises par nos directions.

Le dialogue social est en panne, les droits des représentants des personnels ont été divisés par deux en cours de mandat. Nous devons préparer et rendre compte de ce CTL en une seule demie journée, c'est inacceptable.

Pour toutes ces raisons les représentants des personnels ne participeront pas à cette réunion.